Le CNDS vient de nous verser une subvention de 6000€ (5000 pour l'emploi de Pierre et 1000 pour le sandball jeunes 2013).
Le CNDS a décidé de diminuer le nombre de bénéficiaires de ces subventions, mais en contre-partie augmente les sommes attribuées.
Pour le sandball jeune de cette année, nous avons fait une demande de 2500 €.

Il faudra passer une convention avec l'organisme ANCV pour pouvoir encaisser les chèques sports (actuellement 400€ en attente)

Nous avons changé de banque, nous sommes désormais au Crédit Agricole. Pour officialiser ce partenariat, une action spécifique sera menée quand nous aurons des matches couplés SF1 et SG1 (2 dates possibles : 16 novembre ou 6 décembre)

3) Assurances

Nous avions sollicité en février dernier notre assureur, afin de faire le point sur notre couverture assurance. Il s'est avéré que nos contrats n'était plus à jour.
Un devis nous a été fait : le montant de cette nouvelle assurance s'élèverait à 1400 €/an.
Devant l'augmentation très importante du tarif, Magali s'est penchée sur la question
Il s'est avéré qu'après étude du contrat auprès des différents acteurs que sont l'assureur de la Fédération Française de Hand ,auquel nous sommes liés via les licences, et la mairie du fait de l'utilisation des infrastructures communales , notre club associatif n'aurait besoin à ce jour pour parfaire son dossier Assurance que d'une "**Dommage aux biens** " pour couvrir le Club House et notre matériel de sport et événementiel .
Les licences des différents acteurs qui participent à la vie du club suffisent à la couverture de chacun en matière de R C et Défenses/ Recours .
Les contrats d'assurance de la mairie font apparaître la clause de "Renonciation à recours "concernant les sinistres liés aux infrastructures.

Magali est mandatée pour prendre contact avec notre assureur actuel et rajuster la proposition initiale de ce dernier à nos besoins réels.

4) Projet sportif

Sylvie a préparer un document sur les questions que nous devons nous poser aujourd'hui concernant la pratique de demain.

Nous sommes actuellement en difficulté avec nos équipes seniors :
- manque d'engagement
- difficulté à trouver des joueurs et des entraîneurs

3 orientations possibles sont évoquées :
- ré-accéder au niveau national
- s'imposer comme un club formateur jeunes
- offrir une pratique pour tous

As-t-on besoin d'un salarié et pour quelles missions?

Nous sommes dans un perpétuel renouvellement des séniors filles, c'est donc difficile de créer l'osmose. La proximité de Brest, avec une possibilité de pratique plus intensive, est appréciée par quelques filles.
Nous conservons au club 25 % des jeunes formés au club après le Bac.
Faut-il limiter le niveau des équipes fanions à la pré-nationale ?
Toutes ces questions reposent les fonctions de notre salarié.

Le document est transmis par mail à tous les membres du CA, il importera de bien l'étudier et de répondre aux interrogations actuelles pour mieux préparer l'avenir.

5) <u>Commissions</u> :

Un passage en revue de toutes les commissions est fait. Il faut maintenant que chacun s'inscrive afin de les étoffer. (document joint à chacun par mail).

Il faudra renouveler la commission MLF puisqu'il y a plusieurs départs et qu'il faudra trouver un ou plusieurs responsables.

Il conviendra également de créer la commission "30 ans"

6) Événements

25 octobre	: Opérations métaux
25 octobre	: Repas des bénévoles
14 décembre	: vide-grenier
25 janvier	: tirage de la tombola
Février	: accueil de France Police
9 mai	: 30 ans du club
14 mai	: Tournoi école de hand

7) Questions diverses

Prix des boissons chaudes à la buvette :

Café et thé restent à 0,50 €, le chocolat passe à 1 €

B MOUREAU
Secrétaire de la réunion